

Rapport des Bilans annuels des équipes des médiateurs-trices scolaires 2021/2022

Bilans attendus / reçus

Bilans	DGEO	DGEP	OES	Total
Nb attendus	93	39	0	132
Nb reçus	60	15	0	75
Taux réponse %	64	38	0	56

Bilans reçus par types d'écoles (DGEP)

Région	Attendus	Reçus
Ecole de la Transition	7	1
Ecole professionnelle	20	6
Gymnase	12	8
Total	39	15

Bilans reçus par région (DGEO)

Région	Attendus	Reçus
Alpes vaudoises	6	3
Broye - Gros-de-Vaud	11	7
CRENOL	18	15
Jura - Nord vaudois	12	8
La Dôle	14	10
Lausanne	15	7
Lavaux - Riviera	7	4
Venoge - Lac	10	6
Total	93	60

Bilans reçus par région (OES)

Type d'école	Attendus	Reçus
Total	0	

Synthèse des bilans des médiatrices et médiateurs 2021-2022

Analyses qualitatives

1. Besoins de rencontres régionales

La possibilité de partager des expériences constitue un aspect utile et apprécié des rencontres régionales : « Les moments d'échanges d'expériences nous semblent importants ». Une équipe a trouvé le contenu des rencontres « utile et intéressant » de manière générale et une autre a particulièrement apprécié de pouvoir traiter le thème de la santé mentale. Divers autres thèmes possibles sont suggérés, dont les phénomènes de groupe entre élèves et le positionnement vis-à-vis de la hiérarchie.

Une équipe propose de continuer les rencontres par zoom pour les personnes qui le souhaitent et deux autres équipes estiment que cette possibilité est un plus, compte tenu des emplois du temps chargés de toutes et tous. L'utilité de connaître les dates bien à l'avance, pour des questions d'organisation, est rappelée.

2. Besoins de rencontres cantonales

Alors que plusieurs équipes disent ne pas avoir de demandes particulières à ce sujet, d'autres expriment des souhaits. Certains concernent l'organisation : rencontres spécifiques entre médiatrices et médiateurs du secondaire II ; planification des rencontres sur d'autres moments que la fin de journée ; choix de lieux variés, y compris en dehors de Lausanne ; possibilité de participer par zoom. Il y a aussi une demande de clarification concernant le caractère obligatoire, ou non, des rencontres cantonales. Quant à la fréquence, on peut citer le commentaire suivant : « Une rencontre cantonale annuelle nous semble adéquate et utile ».

Les thèmes suggérés sont les émotions, le positionnement par rapport à la hiérarchie, le positionnement lors des différents types d'activités (soutien individuel, interventions en classe, contribution aux projets). Une équipe souhaiterait que l'on propose des thèmes en lien avec des degrés scolaires spécifiques.

Les contacts avec les collègues, les échanges d'expériences et la possibilité de participer à des ateliers constituent des points d'intérêt pour les médiatrices et médiateurs lors des rencontres cantonales.

3. Succès

Parmi les succès mentionnés figurent diverses réalisations : projets menés dans les classes, collaboration à l'élaboration du concept 360°, contribution reconnue au climat scolaire. La question de la reconnaissance, précisément, est centrale. Le fait d'être reconnu-e est en soi un succès, permet d'être bien identifié-e en tant que personne ressource et facilite l'activité. Par exemple, une médiatrice souligne qu'elle peut ainsi agir en confiance et deux autres personnes obtiennent une période supplémentaire chacune, au vu de leur charge de travail et de leur investissement reconnus dans l'établissement.

Le fait de disposer de moyens suffisants est d'ailleurs un important facteur de succès. C'est ainsi qu'une équipe relève que l'augmentation du nombre d'intervenant-e-s et de périodes de décharge a rendu le travail plus efficace et permis de « répondre plus rapidement à toutes les demandes ».

Enfin, les collaborations sont essentielles, et ceci à plusieurs niveaux : entre médiatrices et médiateurs d'un même établissement, au sein de l'équipe PSPS, avec la Direction et avec l'ensemble des professionnel-le-s de l'école. La régularité des collaborations est importante, de même que le fait qu'elles soient empreintes de confiance et de respect mutuels. Par exemple, une équipe relève le très bon lien de confiance entre les professionnel-le-s de l'établissement et une autre évoque la bonne collaboration et le respect caractérisant les collaborations avec les enseignant-e-s.

4. Difficultés

La difficulté citée le plus fréquemment est le manque de temps. Celui-ci a bien sûr un impact sur les médiatrices et médiateurs concerné-e-s, générant stress et sentiment de surcharge. Ce problème semble plus aigu en fin d'année civile, en fin d'année scolaire et pour les personnes qui sont amenées à se déplacer fréquemment : « Courir entre les différents bâtiments, au vu de notre nombre de périodes et de la répartition de ces périodes dans notre horaire était un vrai challenge hebdomadaire (...) ». La conciliation entre heures de médiation, heures d'enseignement et horaires des élèves (cours, transports scolaires) est un exercice délicat. Il peut ainsi s'avérer difficile de répondre à toutes les demandes et de trouver un bon équilibre entre les consultations individuelles, les interventions en petits groupes et la contribution à des projets de PSPS. Une personne relève la difficulté de poser un cadre temporel, les demandes étant souvent urgentes et arrivant en continu par divers canaux, y compris durant les pauses. Le manque de locaux disponibles et adaptés pour recevoir les élèves dans de bonnes conditions complique également l'activité dans certains lieux.

Sont aussi mentionnés les inégalités entre établissements concernant les heures de décharge, le manque de reconnaissance salariale et le manque de reconnaissance en général : « Il y a un travail à faire au niveau de la reconnaissance du mandat, du poste et de la posture au sein de l'établissement, des collègues et des parents ». Le manque de connaissance et de reconnaissance du mandat des médiatrices et médiateurs est d'ailleurs source de confusions diverses, de demandes qui ne sont pas en lien avec le mandat et de déficits de communication : « Nous avons demandé (à la Direction) à être plus vite et mieux informés des situations d'absentéisme ou autres signaux d'alarme, afin de pouvoir suivre des situations assez tôt dans l'année scolaire ». Il est donc essentiel que le mandat soit bien identifié par les Directions, les professionnel-le-s de l'école, les parents et les élèves ; cet aspect doit d'ailleurs être régulièrement clarifié, notamment lors de changements de personnes dans l'établissement et de rencontres avec les parents et les élèves.

Des difficultés peuvent survenir avec certains parents, opposés à une démarche de médiation, ainsi qu'avec la Direction et dans le cadre de l'équipe PSPS, en particulier lorsque la composition de cette dernière est incomplète ou fluctuante.

On relèvera enfin que la formation CAS est un précieux atout pour les médiatrices et médiateurs. Par exemple, une personne dit qu'il lui manque actuellement des outils dans certaines situations et qu'elle se réjouit de reprendre sa formation.

5. Aides de l'Unité PSPS

L'accompagnement de l'Unité PSPS a été apprécié en diverses occasions spécifiques : au cours d'un travail sur le climat d'établissement, lors de rencontres avec une équipe PSPS et lors de rencontres avec un groupe d'enseignant-e-s. De plus, une équipe dit se sentir globalement très bien soutenue par les membres de l'Unité. De nouvelles demandes d'accompagnement sont d'ailleurs envisagées, pour l'organisation d'une journée pédagogique ainsi que pour la mise en route d'équipes PSPS.

Selon plusieurs commentaires, la formation de base à la médiation et les formations continues constituent des ressources appréciées : « Etant en formation actuellement, j'ai des moments de partage très riches » ou encore « Les formations sont toujours utiles pour être à jour ». C'est également le cas des supervisions, ainsi que des partages d'expériences. On notera cependant une demande de formations adaptées au cycle I et une autre demande de « formation avec des outils concrets pour la médiation ».

Des préoccupations sont exprimées au sujet des problématiques sur le terrain et des réponses à y apporter, suggérant un besoin d'aide et d'accompagnement : « Les projets mis en place par le groupe santé ne correspondent pas forcément aux besoins que nous voyons émerger au travers de notre rôle de médiateurs-trices ». Une autre équipe relève qu'en dépit de plusieurs projets mis en place, de nombreuses demandes liées aux conflits, au harcèlement et à l'intimidation subsistent : comment pourrait-on encore mieux prévenir de tels problèmes ?

Les autres demandes sont de disposer de davantage de temps, ainsi que de locaux pour recevoir les élèves.

6. Demandes de formation par thème

Dans le domaine des addictions, on notera des souhaits de formations portant sur la dépendance aux écrans, les réseaux sociaux, les jeux vidéo et les nouvelles technologies.

Plusieurs demandes de formation GRAFIC sont motivées par des changements de personnes dans l'équipe et/ou au niveau de la Direction, par l'entrée en fonction en tant que médiateur ou médiatrice et, dans un cas, par la réactivation de la cellule d'établissement (le groupe SESAME a été réactivé dans ce même établissement, ce qui entraîne également une demande de formation). Pour SESAME, on relève en outre une demande de clarification sur le rôle du médiateur ou de la médiatrice après un signalement et une autre sur les collaborations en général.

Une équipe aimerait approfondir les aspects de soutien à l'élève-cible lors de situations de harcèlement-intimidation. Par ailleurs, plusieurs souhaitent acquérir davantage de moyens pour accompagner toutes les parties concernées, en cas d'incivilités et de violences entre

élèves et envers les enseignant-e-s. Une équipe se demande comment aider les collègues qui sont à bout et une autre se sent démunie lors de problèmes entre enseignant-e-s et élèves : cela relève-t-il de la médiation ou s'agit-il de questions RH ?

En ce qui concerne la santé mentale des élèves, l'anxiété chronique, l'éco-anxiété, les crises d'angoisse et le stress sont des sujets de préoccupation, de même que « (...) les dégâts causés par le confinement et les effets collatéraux du Covid, particulièrement impactants chez les ados ». On notera en outre une demande de formation sur les troubles du comportement alimentaire et une autre sur la prévention du suicide. Une équipe remarque, au sujet des problématiques liées à la santé mentale, que « certaines personnes confondent médiation et professionnel-le-s de la santé ».

Enfin, une équipe du secondaire II se sent souvent démunie face aux demandes récurrentes d'aide financière, qu'il s'agisse de bourses d'étude ou d'aides au logement, car les démarches sont longues, complexes et pas toujours couronnées de succès.